

Plainte

La communauté des Béatitudes accusée de maltraitance

NOUVELLE PLAINTÉ contre la communauté des Béatitudes, une œuvre religieuse catholique controversée et soupçonnée de dérives sectaires. Une procédure pour maltraitance et abus de faiblesse a été initiée par un ancien membre, entendu récemment par les enquêteurs de l'Office central de la répression faite aux personnes (OCRVP), et dont le témoignage est édifiant. La victime dénonce des ma-

nipulations mentales et des mauvais traitements à répétition.

Catholique fervent, Olivier Demarle, 41 ans, était à la recherche d'une nouvelle spiritualité. Tenté de découvrir le renouveau charismatique, il a alors rejoint en 1998 une maison de la communauté installée dans le château de Thy en Belgique.

Corvéable à merci

Mais l'univers qu'il découvre devient vite « un enfer ». « J'ai été confronté à

des manipulations mentales. On mélangeait spiritualité et psycho-analyse, je suis tombé de haut. Cette thérapie est hautement dangereuse », avoue l'ancien adepte, obligé aussi « à multiplier les emplois au sein de la maison de Thy ». Il était « à la fois jardinier, cuisinier, boulanger, homme d'entretien » et travaillait gratuitement « quinze heures par jour ». Sans parler des jeûnes forcés de trois jours.

Ulcéré par cette situation, Olivier

alerte la hiérarchie de la maison et le voilà « mis à l'index ». « On m'a dit que j'étais possédé par le démon et on me stigmatisait, j'étais placé en quarantaine. On ne me parlait plus », témoigne encore M. Demarle.

La communauté fait par ailleurs l'objet d'autres procédures judiciaires, notamment pour « non-dénonciation d'agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans par personne ayant autorité ». **JEAN-MARC DUCOS**